

Rencontre régionale spéciale de concertation

Rapport présenté au Secrétariat aux aînés

Avril 2022



TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION
DES PERSONNES ÂNÉES
DE LABITIBI-TÉMISCAMINGUE



LES PERSONNES ÂNÉES,
bien présentes... et pour longtemps!

17 novembre 2021, 8 h 30 à 16 h

Table des matières

Mise en contexte	2
Les enjeux	3
Enjeux prioritaires	4
Enjeu prioritaire numéro 1	4
Enjeu prioritaire numéro 2	5
Enjeu prioritaire numéro 3	5
Autres enjeux retenus	6
Enjeu numéro 4	6
Enjeu numéro 5	7
Enjeu numéro 6	7
Enjeu numéro 7	8
Enjeu numéro 8	8
Enjeu numéro 9	9
Enjeu numéro 10	9
Enjeu numéro 11	10
Enjeu numéro 12	10
Les bons coups	11
Conclusion	11

Mise en contexte

C'est le 17 novembre 2021 que la Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue tenait en mode virtuel, grâce à la plateforme Zoom, une rencontre régionale spéciale de concertation. Celle-ci a mis en présence différentes organisations agissant en soutien aux personnes âgées.

Les invitations ont été acheminées aux membres du conseil d'administration de la Table régionale, qui ont relayé l'information dans leurs réseaux respectifs, ainsi qu'à l'ensemble des organismes locaux ou régionaux de l'Abitibi-Témiscamingue. L'invitation à participer à ce colloque a aussi été mise en ligne sur la page Facebook de la Table régionale.

Au total, 64 participantes et participants étaient inscrites pour assister au colloque qui se déroulait sous le thème *Les personnes âgées, bien présentes... et pour longtemps*. Les présences ont toutefois varié tout au long de la journée, au gré des branchements et des débranchements. On remarque qu'un noyau variant entre 35 et 40 personnes a assisté à chacune des présentations.

Les préoccupations du monde municipal par rapport au milieu de vie des personnes âgées et de l'importance qu'accordent les élus à leur maintien à domicile le plus longtemps possible ont été exprimées. Le CISSSAT a quant à lui fait état de la réorganisation des services actuellement en cours à travers la région. Par la suite, l'organisation des soins et services à domicile a été présentée, de même que ce qui se fait en Abitibi-Témiscamingue en lien avec les abus et la maltraitance touchant les personnes âgées. Enfin, le déploiement des services associés à la santé mentale a été présenté. Le colloque a été enregistré et il est disponible pour visionnement à partir de ce [lien](#). Pour accéder à la synthèse des présentations, il faut suivre [ce lien](#).

Cette rencontre a notamment servi à cibler les principaux enjeux touchant les personnes âgées, entre autres grâce à des discussions ayant eu lieu en fin de journée et grâce à la distribution d'un formulaire d'évaluation qui a été complété par les participantes et participants et retourné à la Table régionale au cours des semaines ayant suivi l'événement.

Une deuxième démarche a eu lieu en décembre 2021 sous forme d'envoi d'un courriel aux personnes qui avaient été invitées à participer au colloque. Il comprenait la liste des enjeux et des priorités qui y ont été associées. À partir de ces enjeux, les gens devaient identifier des pistes de solutions. Cette façon de faire constituait pour la Table régionale une façon de se coller aux réalités vécues sur le terrain et aux souhaits de la communauté.

Nous avons compilé les informations recueillies et elles font l'objet du présent document.

Les enjeux

On retrouve dans le tableau ci-dessous la compilation des priorités au sortir du forum. Ce tableau a servi de base aux réflexions permettant de cibler les actions à mettre en œuvre pour répondre à ces enjeux.

	Priorités	Enjeux et dossiers selon les priorités
1	19 mentions	Faciliter l'accès aux soins et services de santé, dont ceux à domicile et dans les milieux ruraux
2	11 mentions	Former davantage d'aides à domicile
3	11 mentions	Réduire la pauvreté chez les personnes âgées.
4	9 mentions	Offrir un transport en commun ou une option alternative pour les aînés en milieu rural.
5	5 mentions	Faciliter la lutte à la maltraitance
6	4 mentions	Faciliter l'accès au logement pour les personnes âgées : logement social, en CHSLD, résidences pour aînés ou loyer.
7	3 mentions	Faciliter l'accès aux services en santé mentale
8	2 mentions	Offrir l'entretien à domicile pour les personnes âgées vulnérable (gazon, déneigement, transport accompagné, etc.).
9	2 mentions	Prendre soin des aidants naturels.
10	2 mentions	Efforts communs pour régler le problème de main-d'œuvre (recrutement et rétention).
11	2 mentions	Harmoniser les services et les procédures / Avoir une vision d'ensemble.
12	1 mention	Réduire le temps entre le dépôt d'une demande d'aide ou d'une plainte et la mise en action pour solutionner le problème.
13	1 mention	Offrir aux personnes âgées la possibilité d'être propriétaire de leur résidence pour personnes âgées.
14	1 mention	Inciter les personnes âgées à demeurer actives par le bénévolat.
15	1 mention	Offrir aux personnes âgées la possibilité d'acquérir les connaissances pour utiliser Internet.

Dans le présent document, nous avons regroupé à des fins pratiques les enjeux numéros 5 et 12 ainsi que les enjeux numéros 6 et 13. Le libellé de l'enjeu numéro 11 étant trop général, il a été retranché, d'autant plus qu'aucune suggestion quant à des solutions ou à des actions ne nous a été fournie.

Enjeux prioritaires

Voici les trois enjeux prioritaires retenus pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Ils sont accompagnés des solutions pouvant s'y rattacher et des actions pouvant être initiées. Rappelons que la population âgée de la région regroupe 30 851 personnes, soit 21 % de la population ayant 65 ans et plus.

Enjeu prioritaire numéro 1

D'entrée de jeu, on remarque que **l'accès aux soins et services de santé, dont ceux à domicile et dans les quartiers ruraux**, occupe la priorité numéro un dans un contexte où la population de la région compte une part significative de personnes âgées réparties à travers un immense territoire et qu'une crise des services offerts perdure en raison d'un manque de ressources humaines et monétaires, ce qui met à risque toute la question du maintien à domicile pour les personnes âgées. Par ailleurs, une certaine méconnaissance quant aux services disponibles perdure.

Solutions pouvant s'y rattacher :

- Revoir les façons d'offrir les soins et services.
- Développer un réseau permettant de référer les personnes âgées qui sont vulnérables et qui ont besoin de services.
- S'assurer que les bons acteurs s'impliquent dans les initiatives jugées utiles.
- Assurer un financement adéquat permettant de répondre aux besoins.
- Conserver les services d'une infirmière dans les communautés au moins une fois par semaine.
- Avoir au moins un point de service central pour un regroupement de quartiers (partage des ressources infirmières).
- Avoir une infirmière mobile dans un local scolaire pour les quartiers où il n'y a pas de point de service.
- Coordonner les différentes disciplines (organisation efficiente des soins).
- Promotion du retour des CLSC dans les quartiers (infirmières, travailleurs sociaux, services spécialisés et autres organisations communautaires).
- Mise en place d'une équipe mobile de soins de santé dans chaque territoire.

Actions pouvant être entreprises :

- Pressions auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux et augmenter les budgets.
- Faire davantage de prévention.
- Revoir les critères afin que les personnes âgées puissent accéder aux soins et services et demeurer chez elles le plus longtemps possible.

- Offrir de l'accompagnement dans les démarches des personnes désirent obtenir des services.
- Offrir du support à la compréhension des documents et formulaires.
- Mieux faire connaître les services disponibles à travers les différentes organisations.
- Produire des outils décrivant les services offerts aux personnes âgées, incluant les coordonnées et les tarifs.
- Assurer la circulation de l'information concernant l'accès aux soins et services.
- Assurer la diffusion de l'information en continu.
- Organiser des rencontres ou des sessions d'information.
- Expliquer les critères et les procédures d'accès aux services.
- Participer à divers mouvements citoyens.
- Faire circuler des pétitions.
- Assurer la concertation entre les organismes concernés par l'offre de services.
- Obtenir un portrait clair et à jour des besoins pour les différents territoires.

Enjeu prioritaire numéro 2

Le deuxième enjeu prioritaire se rapporte au fait de **former davantage d'aides à domicile**, notamment pour les personnes seules ou en perte d'autonomie.

Solutions pouvant s'y rattacher :

- Former davantage de personnes, entre autres dans les plus petites municipalités de la région.
- Offrir de l'aide pour la préparation de repas.

Actions pouvant être entreprises :

- Optimiser les services de soutien à domicile et en assurer le maintien.
- Mise en place d'un réseau de distribution de repas préparés dans les différents quartiers.
- Utiliser les commerces en place dans chaque milieu (exemple : dépanneur offrant des plats préparés).
- Mise en œuvre d'un projet de cuisine collective par le maillage avec des associations ayant déjà une cuisine équipée.
- Valoriser le travail des personnes assurant les soins à domicile.

Enjeu prioritaire numéro 3

Le troisième enjeu se rattache à l'importance de **réduire la pauvreté chez les personnes âgées**. Les revenus disponibles chez les certaines personnes âgées sont parfois insuffisants pour assurer une bonne qualité de vie. Cela

est surtout vrai pour les femmes âgées vivant seules ou chez les personnes âgées affectées par un handicap.

Solutions pouvant s'y rattacher :

- Bonifier les revenus des personnes âgées les plus démunies.
- Miser sur le réseautage et sur l'intergénérationnel.
- Éducation populaire.

Actions pouvant être entreprises :

- Offre d'ateliers permettant d'accroître les compétences ainsi que la confiance en soi.
- Développer les options permettant la vie en colocation ou sur une base intergénérationnelle.
- Appliquer des incitatifs intéressants pour un retour au travail.
- Bonification du Supplément de revenu garanti et de la pension de Sécurité de la vieillesse.
- Créer des endroits et des activités permettant de briser la solitude.
- Favoriser le financement d'activités rassembleuses à peu de frais.
- Développer des projets aidant à sortir de la pauvreté et de l'isolement (ex. : jardins communautaires, maillages jeunes/aînés).

Autres enjeux retenus

Enjeu numéro 4

Le quatrième enjeu concerne **l'offre d'un transport en commun ou d'une option alternative pour les aînés vivant en milieu rural**. Il s'agit d'un dossier d'importance compte tenu de la grandeur du territoire couvert par l'Abitibi-Témiscamingue et cette importance devient une nécessité lorsqu'il y a absence de services de proximité ou perte du permis de conduire. Il s'agit également d'un enjeu transversal touchant bon nombre de personnes et d'organismes.

Solutions pouvant s'y rattacher :

- Mise en place d'un transport collectif adapté à la ruralité.
- Avoir un service d'accompagnement-transport pour les rendez-vous médicaux et les courses.

Actions pouvant être entreprises :

- S'assurer que tous puissent exprimer leurs besoins et faire part de leurs préoccupations afin de pouvoir disposer d'un service adapté.
- Créer un service de transport à fréquence déterminée (navette, autobus, taxi-bus, taxi collectif, covoiturage, etc.).

- Assurer une coordination des transports.
- Offrir un service de taxi collectif.
- Rendre accessible financièrement le service d'accompagnement-transport bénévole.
- Combiner les services de soins et coordonner les rendez-vous pour optimiser les transports collectifs.
- Explorer ce qui se fait ailleurs au Québec en matière de transport collectif.
- S'assurer d'une rémunération adéquate des conducteurs.

Enjeu numéro 5

Faciliter la lutte à la maltraitance se classe au cinquième rang des enjeux prioritaires de la région.

Solutions pouvant s'y rattacher :

- Faire plus de prévention.
- Assurer un réseautage.

Actions pouvant être entreprises :

- Réduire le temps entre le dépôt d'une demande d'aide ou d'une plainte et la mise en action pour solutionner le problème.
- Promouvoir la bientraitance.
- Favoriser une bonne synergie entre les partenaires.
- S'assurer d'une préoccupation constante permettant d'identifier rapidement les victimes potentielles.
- Dénoncer des situations préoccupantes.

Enjeu numéro 6

Le sixième enjeu pour l'Abitibi-Témiscamingue est celui qui cherche à **faciliter l'accès au logement pour les personnes âgées**. On parle ici par exemple de logement social ou en CHSLD, de résidences pour aînés ou loyer. Cet enjeu est important puisqu'en l'absence d'alternatives, les gens sont amenés à quitter leur milieu.

Solutions pouvant s'y rattacher :

- Avoir une alternative dans son quartier lorsqu'il devient impossible de demeurer dans sa maison.
- Pouvoir accéder à un logement, mais aussi à un logement abordable et convenable.

Actions pouvant être entreprises :

- Promouvoir des alternatives à l'habitation (colocation avec des étudiants ou avec d'autres personnes âgées, vivre chez un de ses enfants, etc.).
- Soutenir la création de modèles d'habitations intergénérationnelles (maisons, minis-maisons, multis-logements, etc.).
- Mise en place d'une résidence pour personnes âgées avec services dans les quartiers ruraux (à dimension humaine).
- Soutenir des projets d'habitation novateurs comme la transformation d'une partie d'une église en logements.
- Autoriser la construction d'une deuxième résidence sur un terrain, même en zone agricole.
- Développer des modèles où les personnes âgées sont actionnaires de leur résidence pour aînés.
- Promouvoir des modèles coopératifs d'habitation.
- Exercer des pressions politiques.

Enjeu numéro 7

L'enjeu numéro 7 vise à **faciliter l'accès aux services en santé mentale**, ceux-ci étant parfois peu connus.

Solutions pouvant s'y rattacher :

- Assurer la circulation de l'information concernant l'accès aux soins et services répartis à travers les différents territoires.

Actions pouvant être entreprises :

- Améliorer l'accès aux services en santé mentale partout dans les territoires.
- Produire des outils décrivant les services offerts.
- Assurer la diffusion de l'information en continu.
- Expliquer les critères et les procédures d'accès aux services.

Enjeu numéro 8

Le huitième enjeu a pour but d'**offrir des services d'entretien à domicile pour les personnes âgées vulnérables**. Les commentaires reçus témoignent de l'importance, pour certaines personnes, d'avoir de l'aide en ce sens, ceci tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, afin de permettre aux personnes âgées de demeurer chez elles, dans leur communauté.

Solutions pouvant s'y rattacher :

- Avoir accès à des services d'entretien intérieur et pour le « grand ménage » (vitres, armoires, etc.).

- Avoir accès à des services d'entretien extérieur (gazon, fleurs, déneigement, etc.).
- Avoir accès à des services abordables de réparation et d'entretien général.

Actions pouvant être entreprises :

- Répertorier des personnes ou des entreprises pouvant procurer des services.
- Impliquer des jeunes auprès de personnes âgées.
- Organiser des corvées.
- Répertorier des personnes ou entreprises offrant des services dans le quartier.
- Concevoir un bottin des ressources et personnes offrant des services.
- Mettre sur pied une coopérative ou une entreprise offrant les services.

Enjeu numéro 9

On le sait, les aidants naturels sont le point central du soutien à domicile et il importe de leur porter une attention particulière. C'est ainsi que l'enjeu visant à **prendre soin des aidants naturels** s'inscrit dans la région au numéro 9 des priorités.

Solutions pouvant s'y rattacher :

- Offrir davantage de soins et de services aux aidants naturels.

Actions pouvant être entreprises :

- Évaluer les besoins des personnes proches aidantes afin de bien les accompagner et de bien les outiller.
- Assurer un meilleur financement pour les proches aidants, surtout pour les personnes qui œuvrent en faveur du maintien à domicile des personnes âgées (essence, frais de stationnement, etc.).
- Offrir un meilleur soutien permettant d'accéder aux ressources (réseau de la santé et des services sociaux, réseau communautaire et social).
- S'assurer d'une meilleure compréhension du fonctionnement du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que du réseau communautaire et social pour les aidants naturels.
- Offrir des formations aux proches aidants afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées.
- Offrir davantage de services de répit et de services conseils.

Enjeu numéro 10

L'Abitibi-Témiscamingue est aux prises avec un problème de manque de main-d'œuvre dans plusieurs domaines d'activités et la pandémie est venue l'exacerber. La **mise en commun d'efforts permettant de régler ce**

manque de main-d'œuvre dans les domaines du recrutement et de la rétention fait donc l'objet de la priorité numéro 10.

Solutions pouvant s'y rattacher :

- Établir des collaborations permettant d'accroître le recrutement de main-d'œuvre.

Actions pouvant être entreprises :

- Valorisation des carrières dans les domaines de la santé et des services sociaux ainsi que dans le domaine communautaire.
- Offre de primes de soir et de fin de semaine.

Enjeu numéro 11

Le douzième enjeu vise à **inciter les personnes âgées à demeurer actives par le bénévolat.**

Solutions pouvant s'y rattacher :

- Favoriser le mentorat pour assurer une relève bénévole.

Actions pouvant être entreprises :

- Développer des activités ou des projets intergénérationnels afin de briser l'isolement des jeunes et des personnes âgées et de créer des ponts entre les générations favorisant la transmission des savoirs.
- Assurer un meilleur recrutement de bénévoles dans les différents groupes d'âge, entre autres par des activités de sensibilisation.
- Valorisation du bénévolat chez les personnes âgées.

Enjeu numéro 12

Avoir accès aux « nouvelles » technologies et être capable de les utiliser ont pris tout leur sens avec la pandémie liée à la Covid. L'enjeu visant à **offrir aux personnes âgées la possibilité d'acquérir les connaissances pour utiliser Internet** demeure tout aussi pertinent que jamais pour faciliter les contacts et briser l'isolement. Plusieurs personnes âgées manquent d'information ou de compréhension pour tirer bénéfice de ces nouveaux modes de communication.

Solutions pouvant s'y rattacher :

- Avoir accès aux technologies de l'information.

Actions pouvant être entreprises :

- Offre de formations pour se familiariser avec les technologies de l'information (utilisation d'une tablette ou d'un téléphone intelligent, navigation sur le Web, utilisation des réseaux sociaux, vidéoconférences, sites de transactions bancaires, etc.).
- Crédit d'impôt pour l'accès à Internet haute vitesse.
- Implantation de stations d'accès à Internet pour les personnes âgées dans différents lieux publics.

Les bons coups

- Réouverture de l'urgence de Senneterre 24 h / jour, 7 jours / semaine.
- Amélioration des dessertes des hôpitaux de La Sarre et de Ville-Marie.
- Colloque Vivre et vieillir ensemble dans nos quartiers ruraux (Rouyn-Noranda).
- Le Centre de bénévolat de Rouyn-Noranda offre aux personnes âgées de faire leur épicerie.
- Production d'un guide pratique et d'une vidéo touchant les personnes habitant des résidences privées pour aînés par l'AQRP.
- Projet de construction de résidences pour personnes âgées à Palmarolle.
- Implantation en cours d'une Maison des aînés à Rouyn-Noranda.
- Guide Combattons les effets de la pandémie distribué dans les Publi-sacs de la région.
- Taxibus à Val-d'Or (offre de transport).

Conclusion

En conclusion, nous pouvons dire que malgré les deux dernières années qui ont été difficiles à cause de la pandémie, différents éléments permettent désormais de mieux positionner les besoins des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue de façon claire. Reste maintenant à poser les gestes permettant de travailler en concertation au mieux-être des aînés de nos communautés.